



LE BLOG FRANCAIS DE LA FISCALITE INTERNATIONALE N 2 NOVEMBRE 2016

www.etudes-fiscales-internationales.com/
[pour s'abonner cliquer et inscrivez vous en haut à droite](#)

Un homme politique considère la prochaine élection !
Un homme d'état considère la prochaine génération !
(Winston Churchill)

[Les lettres fiscales d'EFI](#)
[Pour lire les tribunes antérieures cliquer](#)

Pour placer dans votre dossier 'les lettres d'EFI' sur votre bureau

[La LETTRE EFI du 02.11.2016.pdf](#)

[Décisions en contentieux fiscal les chiffres de 2014](#)

[LOI DE FINANCES POUR 2017](#)

[Texte de la première partie adoptée par l'Assemblée nationale le 25 octobre 2016](#)

[Le rapport officiel sur le prélèvement à la source de l'impôt sur le revenu](#)

[LOI DE FINANCEMENT DE LA SECURITE SOCIALE](#)

["Inégalité mondiale : une nouvelle approche à l'ère de la mondialisation"](#)
[La mondialisation n' a pas profité aux classes moyennes](#)

[LOI DE FINANCES RECTIFICATIVE 2016](#)

FLASH L'ayant droit économique est le propriétaire ? Vers une reconnaissance du contrat fiduciaire(cass 18/10/16) 2

Garde à vue fiscale et douanière : le serment préalable est contraire à la constitution QPC 4.11.16

UBS : l'assistance demandée par la France sera-t-elle bloquée ??? 2

Le génie de la City : Ses interventions (à suivre) 3

Aides d'état ; Macdo sur la sellette fiscale 3

Prix de transfert : le fisc doit prouver (CAA Versailles 11/10/16) 3

Vers un double domicile: fiscal pour l'IR et social pour la CSG ?? CE 19/09/2016 Rediffusion avec mise à jour

Droit de communication des douanes / des limites par QPC sur l'article 65 CD 2

HSBC : fichier volé et régularité d'une ESFP (CE 20/10/16) 4

EFI vous assiste dans votre développement professionnel

Si vous avez un projet de formation ou d'article
NOUS DIFFUSONS AMICALEMENT VOS PROJETS AVEC PLAISIR
La lettre EFI est lue par au moins 6000 amis

Formation Gestion patrimoniale d'une PME
Nous connaissons tous la gestion patrimoniale familiale
Deux amis d'EFI **Marc Amiel et Pierre Antoine Bretelle**,
Organise le 10 novembre prochain un petit déjeuner sur
[La gestion patrimoniale des PME](#) cliquez

[Les programmes fiscaux des candidats aux élections US](#)

**FLASH L'ayant droit économique est le propriétaire ?
Un début de reconnaissance du contrat fiduciaire étranger (cass 18/10/16)**

Dans une décision du 18 octobre 2016, la chambre commerciale de la cour de cassation a jugé que, dans le cadre d'un contrat fiduciaire, le bénéficiaire économique pouvait être assimilé à un propriétaire
Cette nouvelle position reconnaît le contrat fiduciaire, en l'espece luxembourgeois, et ce contrairement à la position de l'administration qui, elle, soutenait le principe de la propriété apparente
Mais la CAA de PARIS avait pris une position différente le 18 septembre

[Pour lire la tribune cliquez>>>>](#)

**Garde à vue fiscale et douanière :
le serment « préalable » est contraire à la constitution QPC 4.11.16**

Le Conseil constitutionnel qui a été saisi, le 4 août 2016, par la Cour de cassation (arrêt n° 4138 du 27 juillet 2016) d'une question prioritaire de constitutionnalité (QPC) posée par Mme Sylvie T. relative à la conformité aux droits et libertés que la constitution garantit de l'article 153 du code de procédure pénale (CPP) vient d'annuler le dernier paragraphe de cet article qui autorisait d'exiger un serment d'une témoin préalablement à sa garde à vue

[Document historique
la VO du décret du 9 octobre 1789 abrogeant l'ordonnance criminelle de Colbert
et notamment le serment préalable à la question](#)

Si l'interdiction de faire prêter serment à une personne gardée à vue est bien prévue dans notre législation depuis le 7 octobre 1789, certains malins faisaient prêter serment à des personnes sous couvert de témoignages et les mettaient en garde à vue peu de temps après. C'est ce procédé, admis par la loi Perben de 2004 qui a été annulé par le conseil constitutionnel

[Décision n° 2016-594 QPC du 4 novembre 2016](#)

Cette importante décision va t elle mettre un terme à des procédés déloyaux pratiqués par une petite poignée d'une petite main de certains fonctionnaires notamment des douanes pour obtenir -par procès verbaux -des aveux d'infractions non constatées en fait notamment pour défaut de déclaration de transfert de capitaux ??????

[Droit de communication des douanes / des limites par QPC sur l'article 65 CD](#)

[Pour lire la tribune cliquez>>>> |](#)

UBS : l'assistance demandée par la France sera t elle bloquée ???

Tribunal administratif fédéral
La qualité de partie a été reconnue à l'UBS dans les procédures d'assistance administrative des
autorités fiscales françaises
Arrêt du 25 octobre 2016 dans la cause A-4974/2016

[Pour lire la tribune cliquez>>>>](#)

Le génie de la City : Ses interventions (à suivre)

NOVEMBRE 2016

Ma haute cour va -t-elle protégé notre Génie en exigeant l'accord PUBLIC du parlement ??
La Haute Cour de Londres a jugé dans un arrêt rendu public le 3 novembre 2016 que le gouvernement britannique devait obtenir l'accord du Parlement pour déclencher la procédure de l'article 50 du Traité européen fixant les modalités d'une sortie de la Grande-Bretagne de l'Union européenne

Judgment: R (Miller) -V- Secretary of State for Exiting the European Union

Summary: R (Miller) -V- Secretary of State for Exiting the European Union

Le commentaire de Philippe Bernard (Londres, correspondant du MONDE)

Arret non définitif (attendre début décembre)

[Pour lire la tribune cliquez>>>>](#)

Aides d'état ; Macdo sur la sellette fiscale

L'état se resserre autour de McDonald's. Dans un nouveau document versé à la Commission européenne qui enquête sur les pratiques fiscales de la multinationale américaine du fast-food, trois fédérations syndicales affirment que cette dernière a évité, en passant par une succursale suisse, jusqu'à 1,5 milliard d'euros d'impôts en 2014 et 2015 en Europe. Elles estiment que le taux effectif d'imposition de la société est tombé ces années-là respectivement à 1% et à 0,7%.

[Pour lire la tribune cliquez>>>>](#)

Prix de transfert : le fisc doit prouver (CAA Versailles 11/10/16)

la société PHILIPS FRANCE et sa société-mère néerlandaise ont, aux termes d'un contrat dit de " General Services Agreement ", convenu que la propriété des droits incorporels non " brevetables " issus de l'activité de recherche de la première serait transférée à la seconde en contrepartie de la refacturation de cette activité à hauteur de son coût, majoré de 10 % ; regardant cette minoration de prix comme un transfert indirect de bénéfices à l'étranger au sens et pour l'application de l'article 57 du code général des impôts, elle a réintégré, dans les résultats imposables de l'entreprise, le montant des subventions et crédits d'impôt concernés au titre des exercices clos les 31 décembre 2003, 2004, 2005, 2006 et 2007 ;

La CAA refuse

CAA de VERSAILLES, 3ème chambre, 11/10/2016, 14VE02651, Inédit au recueil Lebon

[Pour lire la tribune cliquez>>>>](#)

Vers un double domicile: fiscal pour l'IR et social pour la CSG ?? CE 19/09/2016

Rediffusion avec mise à jour

Êtes-vous resté « fiscalement « domicilié en France ??

Comment le savoir par Jean Le Renard

Vers le renforcement de la force attractive fiscale de la France ??

(à paraître en janvier 2017)

Pour mieux sélectionner nos futurs « examinés fiscaux »

le fisc vient de mettre ne place le fichier des départs à l'étranger

[Le fichier des résidents partant à l'étranger \(arrêté du 1.09.16 JO 01.11.16°](#)

[Pour lire la tribune cliquez](#)

Les instructions administratives sur la fiscalité internationale
La jurisprudence fiscale de la Cour de Justice européenne
La jurisprudence fiscale de la CEDH

[Pour lire la tribune en entier cliquez>>>>](#)

La CEDH a reconnu le 6 octobre la légalité de la preuve par fichiers achetés par le fisc
[Pour lire la tribune cliquez>>>>](#) |

[Cliquez pour lire la tribune >>>>](#)

HSBC : fichier volé et régularité d'une ESFP (CE 20/10/16)

Par une intéressante décision en date du 20 octobre 2016, le Conseil d'Etat était confronté à un ESFP déclenché à la suite de la découverte du nom du contribuable sur le fameux fichier HSBC dérobé. En substance, le Conseil d'Etat valide les contrôles effectués à la suite d'une telle circonstance de fait MAIS semble réserver la possibilité pour le contribuable, sans toutefois se prononcer sur une telle circonstance de fait, de ne pas fournir à l'administration les relevés bancaires d'avoirs non déclarés.
Conseil d'État 8ème et 3ème ch N390639 20 octobre 2016

[Rapport de Christian ECKERT sur HSBC déposé le 10 juillet 2013](#)

[Le revirement de JP sur la légalité des preuves](#)

[Perquisition fiscale fondée sur documents vendus au fisc \(CEDH 06/10/16\)](#)

[Pour lire la tribune cliquez](#)

Les instructions administratives sur la fiscalité internationale
La jurisprudence fiscale de la Cour de Justice européenne
La jurisprudence fiscale de la CEDH

[Pour lire la tribune en entier cliquez>>>>](#)

[Pour lire la tribune cliquez>>>>](#)

La CEDH a reconnu le 6 octobre la légalité de la preuve par fichiers achetés par le fisc
[Pour lire la tribune cliquez>>>>](#) |

[Cliquez pour lire la tribune >>>>](#)

Info sur les PO en France

Cliquez sur le chiffre

- présentation générale des recettes publiques [51](#)
- présentation générale de l'évolution du taux de prélèvements obligatoires [52](#)
- le taux de prélèvements obligatoires de 2007 à 2016 [52](#)
- les prélèvements obligatoires en 2017 [53](#)
- les évolutions par catégorie d'administrations [54](#)
- iii. les grandes évolutions durant le quinquennat [55](#)
- l'élasticité des prélèvements obligatoires tend de nouveau vers l'unité [56](#)
- les mesures discrétionnaires adoptées sous ce quinquennat [56](#)

Brochure pratique DGFIP Impôt sur le revenu 2015

·Précis de fiscalité DGFIP 2015 :
2ème édition, à jour au 15 décembre 2015.

le bilan de la France au 31.12.15.PDF

Ocde les prélèvements obligatoires

Brochure pratique DGFIP Impôt sur le revenu 2015

·Précis de fiscalité DGFIP 2015 :
2ème édition, à jour au 15 décembre 2015.

le bilan de la France au 31.12.15.PDF

Ocde les prélèvements obligatoires